



## Modalités d'organisation du DNB

publié le 10/06/2020 - mis à jour le 11/06/2020

Chers Parents,

Les modalités d'organisation du DNB sont modifiées à titre exceptionnel pour la session 2020 dans le contexte sanitaire que nous connaissons.

Vous trouverez ci-dessous un résumé, que j'espère explicite, des modalités d'obtention du DNB pour cette année :

1. Le contrôle continu se fonde, en partie, sur l'évaluation des 8 composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (sur 400 points) :

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit,
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale,
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques,
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps,
- Les méthodes et outils pour apprendre,
- La formation de la personne et du citoyen,
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques,
- Les représentations du monde et l'activité humaine.

Toutes les évaluations de l'ensemble des disciplines durant l'année de 3ème concourent à la validation du niveau de maîtrise de ces compétences pour chaque élève.

Les notes obtenues en cours d'année, hors période de confinement, fondent évidemment en grande partie son appréciation.

Les conseils de professeurs qui se sont réunis le 26 mai ont permis d'établir pour chaque élève le degré de maîtrise de chacune de ces composantes :

10 points si maîtrise insuffisante

25 points si maîtrise fragile

40 points si maîtrise satisfaisante

50 points si très bonne maîtrise

L'évaluation du socle commun est d'ores et déjà disponible sur Pronte (Onglet : Brevet).

2. Les épreuves écrites et orales sont supprimées et remplacées par les notes obtenues durant l'année avant la fermeture de l'établissement (hors période de confinement) dans chacune des disciplines concernées (sur 300 points).

- Français sur 100 points :

(Exemple de calcul : moyenne du 1er trimestre : 10/20-Moyenne du 2ème trimestre : 12/20, la moyenne annuelle prise en compte est donc de  $(10+12)/2=11/20$ . L'épreuve de français étant évaluée sur 100 points, il faut multiplier cette note par 5 :  $5 \times 11 = 55$  sur 100. Les points attribués pour l'épreuve de français est de 55)

- Mathématiques sur 100 points : Mêmes modalités de calcul que l'exemple précédent.

- Histoire Géographie-Enseignement Moral et Civique sur 50 points : Mêmes modalités de calcul que pour l'épreuve de français ou de mathématiques mais il faudra multiplier la moyenne annuelle par 2.5 et non par 5 car l'épreuve d'histoire géographie est évaluée sur 50 points)

- Sciences sur 50 points : Il s'agira de calculer les moyennes des 3 disciplines (SVT, Physique Chimie et Technologie) pour les 2 premiers trimestres : la moyenne ainsi obtenue de ces 3 matières sera multipliée par 2.5

pour obtenir la note attribuée sur 50 points.

3. Les enseignements facultatifs (Chant Choral ou Latin) permettent l'attribution de points supplémentaires :

- 10 points si les objectifs d'apprentissage ont été atteints,
  - 20 points pour des objectifs d'apprentissage dépassés.
- (voir Onglet "Brevet" de Pronote)

4. Le DNB sera donc évalué sur 700 points :

- Admis : total de points supérieur ou égal à 350 points
- Mention Assez Bien : supérieur ou égal à 420 points
- Mention Bien : supérieur ou égal à 490 points
- Mention Très Bien : supérieur ou égal à 560 points.

De plus les conseils de classe de 3ème pour ce trimestre se sont tenus les 2 et 4 juin. Un bilan annuel du travail de chaque élève y a été présenté (hors période de confinement sauf assiduité remarquable à noter positivement). Le conseil de classe a également répondu aux demandes d'orientation définitives des familles. Ces réponses sont consultables sur le bulletin de votre enfant accompagné du bilan de fin cycle. Les résultats de l'affectation seront donnés le 30 juin selon une organisation qui vous parviendra ultérieurement.

Enfin, les emplois du temps pour la semaine prochaine sont consultables dès à présent sur Pronote.

Toute l'équipe du collège se tient à votre disposition pour plus de précisions sur ces différents points.

D. MAMES, Principal.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.